

## **Chronique féministe # 37 : 12 jours d'action pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**

*Par : Améli Beaulieu, Centre-Femmes du Grand-Portage*

À chaque année, du 25 novembre au 6 décembre, le mouvement des femmes au Québec souligne les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Pourquoi ces 12 jours spécifiquement ?

Le 25 novembre représente la **Journée internationale contre la violence envers les femmes**. C'est le 17 décembre 1999, que l'ONU proclamait le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, rappelant que cette violence est un obstacle sur la voie de l'égalité, du développement et de la paix. Le 6 décembre (Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes) marque la commémoration du massacre de la Polytechnique survenu le 6 décembre 1989. Cette année, la campagne marquera le 25<sup>ième</sup> anniversaire de cette tuerie.

Dans le cadre de ces 12 jours, de nombreuses actions sont organisées dans toutes les régions du Québec afin de sensibiliser la population au phénomène de la violence faite aux femmes. C'est également l'occasion de demander des engagements concrets de la part des gouvernements provincial et fédéral pour éliminer cette triste situation qui perdure malgré les avancées notables des droits des femmes au Québec et au Canada.

Il est primordial de continuer la prévention et de parler de violence à l'égard des femmes car les femmes sont toujours victimes de violence parce qu'elles sont des femmes! Il faut continuer de lutter pour l'égalité réelle et pour faire cesser la violence!

Trois objectifs principaux sont mis de l'avant par cette campagne:

- 1.** célébrer les luttes quotidiennes des femmes au Québec et dans le monde;
- 2.** déconstruire le mythe de l'égalité atteinte et affirmer la nécessaire poursuite des luttes pour une réelle égalité;
- 3.** démontrer les impacts du geste de Marc Lépine dans la société québécoise.

Rappelons que la violence envers les femmes désigne l'ensemble des comportements violents, individuels ou collectifs, fondés sur le genre. D'ailleurs, les instances internationales reconnaissent l'existence de discriminations systémiques envers les femmes. La Déclaration de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes affirme que : « la violence à l'égard des femmes traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freiné la promotion des secondes, et qu'elle compte parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels est due la subordination des femmes aux hommes. »

La violence envers les femmes est une violation de droits humains. Conséquemment, les autorités n'ont d'autre choix que d'intervenir en tenant compte de la spécificité de cette problématique et des différentes formes de victimisations vécues par les femmes. Notre but collectif est de pouvoir garantir, à toute femme, l'exercice effectif de son droit à la sécurité et à vivre dans une société sans violence.

Le 6 décembre prochain, toute la population est invitée à porter le ruban blanc afin de signifier que la violence envers les femmes doit cesser et souligner leur solidarité envers les femmes.

Si vous désirez plus d'informations rendez-vous sur le site internet de la campagne ([12joursactioncontrelaviolence.ca](http://12joursactioncontrelaviolence.ca)) ou informez-vous auprès du Centre de Femmes le plus près de chez vous.